



ANNEE UNIVERSITAIRE 2017/ 2018

SEMESTRE 2 – SESSION 1

1^{ère} ANNEE DE LICENCE AES

Parcours AES

Groupe Cours n° 1

Matière : Cadre juridique de la vie privée

Responsable de la matière : Mme Alcover

Date de l'épreuve : lundi 30 avril 2018

Durée de l'épreuve : 1h30

Aucun document n'est autorisé

Vous traiterez le cas pratique suivant :

Olivia reproche à son mari Paul de s'absenter régulièrement et de façon prolongée du domicile conjugal, sans donner d'explication. De plus, elle a trouvé une lettre qui traînait sur le bureau de ce dernier, lettre ne laissant aucun doute sur l'existence d'une relation de Paul avec une autre femme. Elle se sent trahie, alors même qu'elle a quitté son emploi de secrétaire médicale il y a 3 ans pour suivre Paul contraint de partir à l'étranger pour son travail. Depuis leur retour en France, elle n'a jamais retravaillé. Elle souhaite entreprendre des démarches pour divorcer. Elle voudrait savoir :

- les conditions pour pouvoir recourir à un divorce pour faute **(5 points)**.
- si elle peut utiliser la lettre comme preuve et si le juge peut demander à ses deux fils âgés de 10 et 14 ans de témoigner des absences de leur père **(5 points)**.
- si elle peut prétendre à une compensation financière. Elle vous précise que son mari gagne très bien sa vie. (Vous préciserez les critères de fixation de cette compensation ainsi que ses modalités d'exécution). **(6 points)**.

Vous traiterez les deux questions théoriques suivantes :

- Donnez la définition du concubinage **(2 points)**
- Comme s'établit par l'effet de la loi la filiation maternelle pour un enfant à sa naissance ? **(2 points)**